



HAL
open science

2022, la présidentielle des blocs ? Bricolage interprétatif et circulation d'une catégorie politique

Christophe Le Digol

► **To cite this version:**

Christophe Le Digol. 2022, la présidentielle des blocs ? Bricolage interprétatif et circulation d'une catégorie politique. *La Pensée*, 2022, Parlements et autoritarismes, 411, pp.147-157. hal-03847436

HAL Id: hal-03847436

<https://hal.science/hal-03847436v1>

Submitted on 20 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2022, LA PRÉSIDENTIELLE DES « BLOCS » ?

BRICOLAGE INTERPRÉTATIF ET CIRCULATION D'UNE CATÉGORIE POLITIQUE

Christophe Le Digol

Maître de conférences en science politique, ISP, Université Paris Nanterre

Au soir du second tour de l'élection présidentielle et de son dénouement espéré, tout ce que la politique compte d'experts ou presque, qu'on les présente comme politologues, conseillers en communication politique, éditorialistes politiques, sondeurs ou élus, se bousculent sur les plateaux pour commenter et donner du sens aux scores attribués aux deux candidats. Dans les jours qui suivent, d'autres experts ajoutent leurs voix aux premiers et proposent diverses interprétations que des supports médiatiques (journaux, radios, chaînes d'information, etc.) vont généreusement diffuser. L'élimination humiliante, dès le premier tour, de Valérie Pécresse, la candidate qui incarnait la droite gouvernementale, comme d'Anne Hidalgo, la représentante de la gauche gouvernementale, leur interdit de recourir à l'interprétation classique du duel séculaire entre la gauche et la droite. Une interprétation qui, par ailleurs, était déjà mal en point depuis 2017. Cette issue quelque peu imprévue les invite à se saisir dans l'urgence de nouveaux principes d'explication qui circulaient chez ces professionnels de la politique sans avoir fait consensus jusque-là : l'archipélisation de la société française, les *somewhere* vs les *anywhere* ou la confrontation de « blocs » antagonistes. Autant d'interprétations qui semblent surgir des décombres du clivage gauche-droite quoique promues depuis quelques années par certains professionnels habilités à les formuler et à les diffuser.

Le travail symbolique auquel se livrent publiquement et dans l'urgence ces professionnels consiste à donner une cohérence politique aux données électorales qu'ils découvrent à l'issue de ces deux journées d'élection. La formulation, la diffusion et l'acceptation de leur interprétation politique font d'ailleurs partie des enjeux constitutifs de ces soirées électorales. En effet, ces dispositifs médiatiques tendent à donner du crédit à leurs éléments d'interprétation qui, en toute bonne foi et sur le moment, ne présentent pourtant que peu de fondement

scientifique. Dans la pratique, ces divers éléments relèvent davantage du bricolage que d'une rationalité scientifique en dépit des prétentions dont font souvent preuve leurs interprètes. De cette concurrence médiatique autour de l'interprétation légitime de ce scrutin s'est clairement dégagée une analyse fondée essentiellement sur une opposition entre blocs, au nombre de quatre¹ en tenant compte des abstentionnistes ou de trois sans ceux-ci (un bloc central, un bloc d'extrême droite et un bloc de gauche radicale²) dans sa variante du premier tour, au nombre de deux (bloc élitare ou bourgeois contre bloc populaire ou petit-bourgeois³) dans sa variante du second tour. Cependant, la manière dont les professionnels du commentaire politique agencent ces blocs avec les résultats du scrutin n'est pas sans poser problème et fait alors l'enjeu de luttes politiques plus ou moins feutrées, lors des deux soirées électorales comme dans les jours qui suivent.

Un rite médiatique de consécration politique

Au soir du second tour de l'élection présidentielle, les résultats proclamés accordent à Emmanuel Macron 58,6 % et à son adversaire défaite 41,4 % des suffrages. Dans le rapport le plus ordinaire et incontestablement le plus naïf à la soirée présidentielle, tout citoyen est spontanément amené à prendre au sérieux ces résultats. Peu d'entre eux font attention à la manière dont ils sont obtenus à l'issue du dépouillement. Ne tenant pas compte des non-inscrits et établis à partir des suffrages exprimés, ils excluent mécaniquement et presque silencieusement les abstentions comme les votes blancs et nuls. Pourtant, si les comptes respectaient rigoureusement la nature des décisions de vote ou non, Emmanuel Macron aurait alors été crédité de 38,5 % et Marine Le Pen de 27,3 % des électeurs inscrits ; l'abstention s'élèverait à 28 %, les bulletins blancs à 6,5 % et les votes nuls à 1,6 %⁴. Dans l'écart entre ce

¹ Philippe Rioux, « Présidentielle : une France divisée en quatre blocs », *Ladepeche.fr*, 12 avril 2022, <https://www.ladepeche.fr/2022/04/11/presidentielle-une-france-divisee-en-quatre-blocs-10229596.php>

² Bernard Gorce, « Présidentielle 2022, la France des trois blocs », *La Croix*, 11 avril 2022, <https://www.la-croix.com/France/Presidentielle-2022-France-trois-blocs-2022-04-11-1201209909>.

³ Consulter par exemple « Jérôme Sainte-Marie : Emmanuel Macron lorgne sur le bloc 'petit-bourgeois' capté par Mélenchon », entretien par Etienne Campion, *Marianne*, 13 avril 2022.

<https://www.marianne.net/agora/entretiens-et-debats/jerome-sainte-marie-le-bloc-elitaire-atteint-la-perfection-dans-son-vote-pour-emmanuel-macron>

⁴ Pierre Breteau, « Les résultats du second tour de la présidentielle si abstention et votes blancs et nuls étaient pris en compte », *Lemonde.fr*, 25 avril 2022 : https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/04/25/les-resultats-du-second-tour-de-la-presidentielle-si-abstention-et-votes-blancs-et-nuls-etaient-pris-en-compte_6123552_823448.html

calcul à jamais officieux et le résultat officiel se loge fort probablement la raison au principe de la publicité accordée en grande pompe aux résultats officiels. Loin d'être uniquement une proclamation objective du résultat de l'élection présidentielle, la soirée électorale consiste non seulement à consacrer le vainqueur mais aussi à le légitimer⁵.

Une transsubstantiation politique

Il est pour le moins naïf de considérer les soirées électorales comme une simple émission d'information civique ayant pour principale fonction d'informer la population des résultats de l'élection. De la désignation du vainqueur à sa légitimation, les multiples opérations qui composent ces soirées consistent dans la mise en scène des réactions qu'éprouvent les parties prenantes : la déception des adversaires malheureux, la satisfaction du vainqueur, sans oublier les réactions du « peuple » découvrant l'issue du scrutin⁶. Ainsi faut-il interpréter ce panoptisme médiatique où les caméras, présentes en différents lieux politiques, assistent en direct aux principaux « événements » de ces soirées, quand les adversaires vaincus prennent chacun à leur tour la parole pour reconnaître leurs défaites et la légitimité du nouveau président tout en remerciant leurs militants du travail accompli et leurs électeurs de leur confiance. Le dernier à prendre la parole est rituellement le vainqueur qui perd alors sa qualité de candidat pour devenir le président : « dès à présent, je ne suis plus le candidat d'un camp mais le président de toutes et tous » annonce le nouveau président dans son discours du Champ de Mars, au pied de la Tour Eiffel. Qu'il soit figuré par de simples citoyens ou des militants aguerris, le « peuple » n'est pas non plus oublié : les journalistes le mettent en scène et l'interrogent en guettant avec avidité des signes de reconnaissance de la victoire du nouveau président. Les conditions dans lesquelles se déroulent ces soirées, marquées par le direct et les imprévus attendus, dissimulent un ordonnancement formel et réglé auquel se soumettent plus ou moins de bonne grâce les protagonistes.

⁵ Patrick Lehingue, « Mais qui a gagné ? Les mécanismes de production des verdicts électoraux (le cas des scrutins municipaux) », dans Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, pp.323-360.

⁶ Richard Godin, « La soirée électorale à la télévision : un dispositif de légitimation politique », *Bulletin d'histoire politique*, vol.14, n°1, 2005, pp.13-30.

Parmi les opérations de transmission du pouvoir, la médiatisation des soirées électorales vise nécessairement à garantir la publicité et la sincérité des résultats et, par conséquent, à produire le consentement des citoyens, électeurs ou non. La dévolution du pouvoir au vainqueur doit être le résultat d'une décision collective et non le choix d'un petit nombre de personnages importants ou d'une « magouille » menée à l'abri des regards. Le « peuple », réduit à sa condition passive de spectateur, est ainsi le témoin de cette passation de pouvoir démocratique qui clôt cette séquence de luttes électorales entre les prétendants à la fonction présidentielle. On ne peut s'empêcher de penser que, d'un point de vue anthropologique, cette cérémonie médiatique a aussi pour fonction de mettre en scène la clôture de cette séquence de conflictualité réglée et régulée de la politique qu'est l'élection présidentielle. Ce faisant, cette cérémonie marque symboliquement le retour à une séquence pacifiée et à une concorde retrouvée.

Un procès en illégitimité ?

Or, de petits épisodes, inhabituels et pour le moins inattendus, semblent gêner ou choquer les officiants : d'une part, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon profitent de leurs discours pour annoncer le « troisième tour » des élections législatives. Ce faisant, ils empêchent que le soir de l'élection ne soit reconnu comme un temps de concorde retrouvée en donnant l'impression de refuser le verdict des urnes ou, du moins, de le contourner. Chacun à leur manière, ils dénie au président reconduit la légitimité démocratique à laquelle celui-ci aspire légitimement. D'autre part, certains « incidents » tendent aussi à relativiser la victoire d'Emmanuel Macron. Dans la soirée du second tour de France 2, le journaliste Laurent Delahousse interpelle ainsi Ségolène Royale : « Ca veut dire qu'Emmanuel Macron n'est pas légitime. Il n'est pas président de la République, élu au suffrage universel ? » Et Mme Royale de lui répondre : « Si, ce n'est pas ce que je veux dire ; d'abord, permettez-moi de le féliciter de façon *fair-play* mais je voudrais ajouter que ce serait une grave erreur de sa part de considérer que cette reconduction signifie on continue la même politique que celle qui a été menée pendant cinq ans. »⁷ Par ailleurs, de nombreux observateurs, en raison de la reconnaissance pacifiée de la victoire politique et réclamée aux vaincus, se sont montrés choqués par cette scène filmée à Hénin-Beaumont où deux femmes, identifiées comme des électrices de Marine Le Pen, se mettent à jurer à l'annonce du résultat en l'accusant d'être truqué. Comme une manière d'imputer à

⁷ Soirée électorale France 2, 24 avril 2022.

Marine Le Pen la violence des réactions de ses deux électrices et de souligner en images des convictions molles envers la démocratie.

En outre, certains journalistes comme Vanessa Schneider du *Monde* ne peuvent s'empêcher de souligner le sentiment contrasté qui se dégage au soir du second tour : « Rarement un président aura été réélu avec autant de mécontents, de mécontentement et de colère. Il a été largement élu. Il ne s'agit pas du tout de contester sa légitimité comme certains ont commencé à le faire, mais le nombre de ses opposants, leur détermination et leur virulence est extrêmement importante et préoccupante aussi pour l'équilibre démocratique. Donc il va falloir qu'il apporte très vite des réponses pour montrer qu'il entend un certain nombre de colères et tout cela en clarifiant. Et c'est ça qui va être très compliqué [...]. ». C'est notamment ce que remarque le politiste Rémi Lefebvre dans un entretien publié dans *Libération* le 28 avril 2022 : « Le procès en illégitimité devient immédiat alors que les adversaires battus font traditionnellement amende honorable en reconnaissant la victoire du président élu. Au contraire, ces derniers ont tout de suite montré qu'ils étaient dans l'enjambement du second tour pour se projeter vers les législatives. La présidentielle ne produit plus de légitimité consensuelle, elle ne fait plus que désigner légalement un représentant. Elle produit de la légalité et non de la légitimité. »⁸ La contestation à mots couverts de la légitimité du vainqueur tend à faire de l'accord ou du désaccord des protagonistes autour l'interprétation de la victoire présidentielle un enjeu politique. Ce jeu autour des interprétations électorales ne s'improvise pas au cours des soirées électorales, mais est pris en charge par un ensemble d'agents habilités à les produire et à les diffuser auprès du personnel politique. Ce travail symbolique est d'autant plus nécessaire quand les chiffres, même présentés avantageusement, ne permettent plus à eux seuls de légitimer le vainqueur.

Les logiques de production des interprétations politiques

L'affaiblissement des entreprises partisans qui se réclament toujours de la gauche et de la droite à partir de 2017 se traduit par une concurrence accrue autour de l'imposition des bons

⁸ « On a fait un pas de plus dans la démonétisation de la démocratie représentative », Entretien de Simon Blin avec Rémi Lefebvre, *Libération*, 28 avril 2022, pp.20-21.

principes de description et d'interprétation de la politique. Si les experts se posent habituellement en arbitres politiquement désintéressés du jeu politique, c'est-à-dire en situation d'extériorité par rapport aux agents participant directement aux luttes électorales, leurs analyses politiques n'en influent pas moins sur les visions, les calculs et les interprétations politiques de ces luttes. Les interdépendances qui lient tous ceux qui ont intérêt au bon fonctionnement du jeu électoral les incitent à ne pas laisser croire que la dévolution de la fonction politique la plus éminente relèverait d'une opération magique, inexplicable rationnellement. Le nouvel élu, pour être légitime, a besoin d'une (bonne) raison politique. En l'espèce, les commentateurs politiques disposent d'un stock limité de principes d'opposition et de notions susceptibles de se substituer au clivage gauche-droite.

Un marché des biens symboliques

Comme à leur habitude et quelles que soient leurs affiliations partisans, les élus se livrent sur les plateaux à des numéros de ventriloquisme électoral qui consiste à prêter aux électeurs des intentions politiques conformes aux points de vue du ventriloque. Ces commentaires intéressés ne sont jamais susceptibles par eux-mêmes d'accéder au statut d'interprétations crédibles puisqu'ils sont formulés par ceux qui en tirent immédiatement avantage. A leurs côtés, nombre d'experts de la politique, de l'éditorialiste au sondeur, piochent dans leur boîte à outils et se saisissent de deux types d'outils : d'une part, ceux qui permettent de décrire les résultats (la cartographie électorale, les statistiques politiques, les graphiques, etc.) ; d'autre part, ceux qui permettent d'interpréter les résultats et de leur donner une cohérence (concepts, histoire politique, etc.). Ces derniers outils appartiennent souvent à la classe des concepts demi-savants déjà diffusés dans les médias politiques et ayant fait l'objet de publications souvent remarquées et parfois primées : l'archipélisation de la société française ou les blocs pour ce qui concerne des productions proprement nationales⁹ ; les *anywhere vs somewhere* ou les « réac » pour les notions importées du monde anglosaxon¹⁰. Ces concepts demi-savants, qui ont l'avantage de jouer sur des mécanismes simples et des logiques binaires, sont forgés par une petite aristocratie

⁹ Jérôme Fourquet, *L'Archipel français : Naissance d'une nation multiple et divisée*, Paris, Seuil, 2019 ; Jérôme Sainte-Marie, *Bloc populaire. Une subversion électorale inachevée*, Paris, Les Editions du Cerf, 2021.

¹⁰ David Goodhart, *The road to sowewhere : the populist revolt and the future of politics*, Londres, C. Hurst & Co, 2017 [trad. en fr. : *Les Deux clans : la nouvelle fracture mondiale*, Paris, Les Arènes, 2019] ; Mark Lilla, *The Shipwrecked Mind : On Political Reaction*, New York Review Books, 2017 [trad. en fr. : *L'esprit de réaction*, Paris/Perpignan, Desclée de Brouwer, 2019].

d'éditorialistes, journalistes ou sondeurs bien en cour dans les médias : Jérôme Fourquet, Brice Teinturier ou Jérôme Sainte-Marie, parmi les plus connus.

La notion d'« archipélisation » de la société française, proposée par Jérôme Fourquet, directeur du département « opinion et stratégies d'entreprise » de l'IFOP depuis 2011 et auteurs de nombreuses publications académiques, est révélateur de ce *cursus honorum* à l'issue duquel certaines notions accèdent au rang d'« explication » du vote. Dans *L'Archipel français, une nation multiple et divisée* qu'il publie en 2019 au Seuil, le diplômé de l'Institut d'études politiques de Rennes et d'un DEA de géographie de Paris VIII propose une analyse de la société française fondée sur l'idée de la disparition de la matrice traditionnelle catholique/communiste au profit d'une multiplicité de groupes qui n'entretiennent pas de relations entre eux et ne partagent pas de destin commun. Ce processus de fragmentation expliquerait les résultats de 2017 avec l'émergence d'un nouveau clivage, celui opposant les gagnants aux perdants de la mondialisation¹¹. Pour cet essai, Jérôme Fourquet recevra le Prix du livre politique en 2019 et on retrouvera les traces discrètes de cette interprétation à l'occasion de l'élection présidentielle de 2022¹².

Cette petite aristocratie, à laquelle appartient Fourquet, cumule un certain nombre de positions et de ressources dans le champ politico-médiatique : ses membres sont associés à des instituts de sondage ou de sociétés de conseil en politique ; ils entretiennent des relations de grande proximité avec les hommes politiques comme avec les journalistes et éditorialistes politiques ; ils enseignent aussi dans certains établissements d'enseignement supérieur comme Sciences Po Paris ou l'Institut Catholique de Paris et publient des contributions dans des ouvrages ou des revues académiques ; enfin, ils publient régulièrement des ouvrages politiques qu'ils déclinent en articles de presse ou en tribunes dans les principaux journaux du pays. A la croisée des univers politiques, médiatiques et académiques, certains de ces ouvrages sont parfois récompensés par des prix politiques qui consacrent leur multipositionnalité. Par leur intermédiaire, ces auteurs mettent en circulation des biens politiques qui bénéficient d'une

¹¹ Jérôme Fourquet, « Un nouveau clivage. Perdants versus gagnants de la mondialisation », *Commentaire*, 2017, n°2, pp.265-270 ; « L'archipélisation de la société française », *Commentaire*, 2019, n°2, pp.439-441.

¹² François Hublet, « Comment Macron a-t-il gagné ? Cartographier l'élection présidentielle à l'échelle communale », *Le Grand Continent*, 26 avril 2022 : <https://legrandcontinent.eu/fr/2022/04/26/resultats-de-lelection-presidentielle-les-6-archipels-francais/>

consécration proprement politique (prix politiques) et proprement médiatique (invitations dans les médias) leur permettant de diffuser au préalable dans les réseaux et les lieux où se fabrique et se diffuse le sens commun politique.

La politique des blocs

Parmi les biens politiques en circulation, la notion de « blocs », proposée par Jérôme Sainte-Marie, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et président de la société d'études et de conseil PollingVox depuis 2013, est particulièrement mobilisée au cours de cette séquence électorale. Sainte-Marie a enseigné à l'université Paris-Dauphine la méthode des sondages et donne des cours à l'Institut Catholique de Paris. Il est également membre du comité scientifique de la *Revue Politique et Parlementaire*. En 2019, il publie *Bloc contre bloc. La dynamique du macronisme* pour lequel il recevra le Prix des Députés de la 29^e journée du livre politique en 2020. Ce premier opus sera suivi d'un nouvel ouvrage, *Bloc populaire. Une subversion électorale inachevée*, publié en 2021 aux éditions du Cerf. Dans son premier ouvrage, l'auteur fait le constat que le pouvoir d'Emmanuel Macron repose sur un bloc élitare constitué de trois cercles : « *l'élite réelle*, par son patrimoine, ses revenus, son statut » (p.37) ; *l'élite aspirationnelle*, soit le monde des cadres, des étudiants et des nouveaux entrants ; *l'élite par procuration*, notamment les retraités qui s'appuient sur le pouvoir en place pour défendre leur situation. Pour sa notion de bloc, Sainte-Marie s'inspire du concept gramscien de « bloc historique » qu'il définit ainsi : « pour qu'un bloc historique existe, il est nécessaire que se forme un agrégat de groupes sociaux définis par leur position dans le système de création et de répartition des richesses ; que se cristallise une volonté politique commune ; que se produise une activité idéologique visant à l'hégémonie » (pp.39-40)¹³. Le regroupement au sein de la majorité macroniste d'individus qui, hier encore, se répartissaient entre la gauche et la droite tend mécaniquement à polariser la vie politique autour d'un bloc élitare et d'un bloc populaire

¹³ Hugues Portelli, *Gramsci et le bloc historique*, Paris, PUF, 1972. Il n'est pas anodin que Jérôme Sainte-Marie cite l'œuvre d'Hugues Portelli, professeur de science politique à Nanterre, puis à Assas. Ce dernier appartient à cette catégorie d'enseignants qui ont franchi le Rubicon de la politique en devenant maire d'Ermont en 1996 et sénateur du Val-d'Oise de 2004 à 2017. En 2019, il devient doyen de la Faculté de sciences sociales et économiques de l'Institut Catholique de Paris où enseigne Jérôme Sainte-Marie.

que représenterait la candidate d'extrême droite, Marine Le Pen. Présentée ainsi, le « bloc » est une manière de penser l'alliance de classes sociales et son projet d'hégémonie politique¹⁴.

De leur côté, Bruno Amable et Stefano Palombarini publient dès 2017 *L'illusion du bloc bourgeois : alliances sociales et avenir du modèle français* aux éditions Raisons d'agir, connues pour leur volonté de rendre accessible à un large public les raisonnements et les résultats des sciences sociales. Pour les deux économistes, un « *bloc social* est constitué par les groupes protégés par une stratégie ; il est *dominant* s'il est en mesure de valider politiquement la stratégie de médiation qui en est à l'origine » (pp.22-23). Ils font l'hypothèse d'un bloc bourgeois qui serait le résultat d'alliances sociales entre des fractions de classes qui, dans un état antérieur du champ politique, votaient soit à gauche soit à droite. À partir des années 1980, elles sont confrontées à une crise du modèle politique français. Chacun des deux camps souffre alors des contradictions liées aux alliances politiques du moment. À gauche, les classes converties au libéralisme ont du mal avec les classes populaires qui, n'ayant pas les mêmes intérêts sociaux, ne sont pas prédisposées à les suivre dans leurs réformes des institutions sociales et politiques ; à droite, les libéraux sont à la peine avec les fractions de classe toujours attachées au projet gaulliste, donc moins libérales et plus « souverainistes ». La redéfinition des alliances politiques s'organise autour de deux axes : le premier oppose les pro-européens aux « souverainistes » ; le second les partisans d'un modèle économique libéral à ceux qui souhaitent une redistribution plus équitable des biens économiques. Ce nouveau clivage correspond également à une opposition entre les groupes sociaux les plus mobiles qui ont les moyens de profiter de la mondialisation et des groupes moins mobiles au sein desquels se rangent les « perdants » de la mondialisation¹⁵. Cependant, cette proposition et celle de Jérôme Sainte-Marie circulent dans des espaces distincts : l'une dans les lieux les plus légitimes de la politique, l'autre à leurs marges, dans les réseaux de la gauche dite radicale.

De ses conditions d'appropriation et de circulation

¹⁴ Hugues Portelli, *ibid.*, pp.9-12.

¹⁵ Julien Bollaert, Sébastien Michon et Etienne Ollion, « Le temps des élites. Ouverture politique et fermeture sociale à l'Assemblée nationale en 2017 », *Revue française de science politique*, 2018, n°5, pp.777-802.

Confronté à l'affaiblissement du clivage gauche-droite, le champ de production des biens politiques n'est pas resté inactif¹⁶. Il a engendré divers principes d'intelligibilité politique qui sont susceptibles d'être mobilisés par les agents politiques au gré des configurations électorales plus ou moins (im)prévisibles qui surgissent et s'imposent à eux. Cependant, leurs conditions d'appropriation et de diffusion politique n'est pas sans effet sur ces biens qui échappent alors à leurs inventeurs pour vivre une seconde vie et subissent alors une simplification et appauvrissement en accédant aux honneurs des soirées électorales.

Des usages flous et non contrôlés

Au soir du premier tour, il est pour le moins difficile d'adopter un principe de lecture fondé sur le clivage gauche-droite : à gauche, la candidate du parti socialiste fait moins de 2% ; à droite, la candidate LR fait moins de 5%. Au second tour s'affrontent une candidate qui nie être d'extrême droite et un candidat qui ne se reconnaît pas dans le clivage gauche-droite. Dans ces conditions, les commentateurs peinent à reconduire les habituels principes d'intelligibilité pour rendre compte des votes et de leurs oppositions. Certains commentateurs politiques proposent une interprétation des résultats fondée sur la confrontation de quatre blocs : un bloc des abstentionnistes représentant 26,31% des inscrits qui « ne se reconnaissent plus dans l'offre politique mais ils ne croient plus dans le système même de démocratie représentative » ; un bloc d'extrême droit qui « regroupe les électeurs de Marine Le Pen, d'Eric Zemmour, de Nicolas Dupont-Aignan et sans doute aussi une partie des Républicains » ; un troisième bloc centriste « s'est cristallisé autour de La République en Marche et du MoDem et constitue un centre droit » ; un dernier bloc « de gauche populaire et radical »¹⁷. Tout se passe comme si la notion de « bloc » s'était substituée au clivage gauche-droite comme principe d'intelligibilité du vote présidentiel. D'ailleurs, tout concourt à le penser : pour la seconde fois consécutive, le duel gauche-gauche est remplacé par un duel Macron-Le Pen : le premier ne se reconnaissant pas dans le clivage gauche-droite et la seconde n'endossant plus l'étiquette « extrême droite ». Par conséquent, se pose le problème de désigner en des termes généraux les oppositions s'exprimant à la présidentielle.

¹⁶ Sur cette question, Pierre Bourdieu, Luc Boltanski, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1976, pp.3-73.

¹⁷ Philippe Rioux, « Présidentielle : une France divisée en quatre blocs », Ladepeche.fr, 12 avril 2022, <https://www.ladepeche.fr/2022/04/11/presidentielle-une-france-divisee-en- quatre-blocs-10229596.php>

Comme manière de classer et d'organiser les sensibilités politiques, la notion de « bloc » entend soit se substituer au clivage gauche-droite soit se surimposer partiellement à celui-ci dans la mesure où les expressions « extrême gauche » et « extrême droite » demeurent employées en même temps que la notion de « bloc ». Ce référentiel flou recouvre des « réalités » différentes en fonction des circonstances ou des agents politiques qui l'emploient : parfois, il renvoie aux résultats des votes et relève alors, purement et simplement, de la description de résultats ; parfois, il désigne des proximités ou des convergences idéologiques de partis ou de mouvements ; parfois, il désigne de manière plus formelle des accords entre partis. Alors que leurs auteurs, de Jérôme Sainte-Marie à Bruno Amable, ont la prétention de justifier scientifiquement leur usage de cette catégorie, les usages politiques et médiatiques qui en sont faits s'écartent de cette exigence. Les éléments interprétatifs qui tentent d'en faire une catégorie explicative sont alors écartés au profit d'un usage instrumental et descriptif.

Plasticité notionnelle et opportunité électorale

En tentant de rendre compte des conditions de production de la notion de « bloc », une analyse quelque peu archéologique identifie quatre couches d'usages. La première couche remonte à Antonio Gramsci et aux usages purement intellectuels de son concept, par définition, étrangers aux soirées électorales. La deuxième se réfère à l'interprétation et à la réhabilitation théorique qu'en fait Hugues Portelli au début des années 1970. Cette référence, déjà ancienne et peu connue en dehors de la discipline de son auteur, est confinée au champ académique. La troisième consiste en un usage appauvri d'une notion qui, appliquée à l'actualité politique, se met à circuler au sein du champ politico-médiatique après l'élection de 2017. Enfin, la dernière couche est celle de son irruption médiatique lors des soirées électorales de 2022 et des analyses qu'elles engendrent. Ces couches révèlent la diffusion d'un concept qui, circulant initialement au sein du champ intellectuel, est récemment importé au sein du champ politique. Cette opération d'importation et de diffusion s'accomplit au prix d'une perte de complexité analytique et d'une dégradation intellectuelle, condition *sine qua non* d'un élargissement de ses usages politiques. Le « bloc historique » devient le « bloc » et les professionnels de la politique s'autorisent alors les usages les plus relâchés d'un concept initialement marxiste.

Son irruption au soir du premier tour de l'élection présidentielle est ainsi le produit d'un travail symbolique, aussi discret qu'efficace, accompli depuis quelques années par les experts habilités à produire des biens politiques. Dans la division du travail politique, le pôle de production de biens politiques a notamment pour fonction de mettre en circulation une série de principes ou de notions, en concurrence les unes avec les autres et susceptibles, le cas échéant, de servir d'interprétations politiques à l'occasion de configurations électorales inédites ou prévisibles¹⁸. La spontanéité apparente avec laquelle ces professionnels de la politique, des élus aux analystes, mobilisent cette notion révèle à quel point ce travail symbolique tend ponctuellement ou non à coordonner voire à unifier les visions qu'ils engagent en politique. En dépit des désaccords politiques qui les séparent, l'accord sur cet élément nouveau de la grammaire politique, aussi limité soit-il, est également une manière de faire face collectivement aux problèmes nouveaux que pose l'apparition de configurations électorales pour le moins inédites et encore inexplicables dans ses manifestations comme dans ses causes. Pour ces professionnels de la politique, ces problèmes nouveaux résultent toujours ou presque des conduites électorales, jamais complètement prévisibles et parfois partiellement imprévisibles, dont dépend toujours leur bonne ou mauvaise fortune politique. Ranger les électeurs dans un système de classement politique n'est pas uniquement une opération analytique, mais aussi une opération proprement politique par laquelle ces professionnels assignent aux électeurs une identité et une rationalité politique. Ce faisant, ils invitent ces électeurs à se comporter conformément aux attendus des catégories qu'ils ont contribué à fabriquer et à diffuser. Une opération que le clivage gauche-droite permettait jusqu'à présent mais que ne permet pas encore et que ne permettra peut-être jamais la catégorie de « bloc » qui ne bénéficie pas du lent travail de naturalisation dont ont bénéficié par le passé les catégories « gauche » et « droite ».

¹⁸ Si l'on se déplace vers les marges de ce pôle de production de biens politiques, on observe la présence de professionnels moins dotés en capital politique et médiatique, également moins dotés en capital académique, mais qui contribuent à produire et à entretenir des « notions » alternatives, y compris en continuant à faire usage de notions simples, éventées et importées, comme celles proposées par David Goodhart, déjà exposées en 2017. Voir par exemple Stewart Chau, Adrien Broche, « Emmanuel Macron contre Marine Le Pen : la fracture du « anywhere » face au « somewhere » », *La-Croix.com*, 20 avril 2022 : <https://www.la-croix.com/Debats/Emmanuel-Macron-contre-Marine-Le-Pen-fracture-anywhere-face-somewhere-2022-04-20-1201211214>